

Maintien de meilleures pratiques en période d'incertitude

Alors que la situation relative à la COVID-19 continue d'évoluer rapidement, il est important que vous demeuriez vigilant afin de protéger votre entreprise contre le cyberrisque. Nous vous invitons à prendre des précautions supplémentaires pour préserver la sécurité de votre entreprise et pour vous protéger contre la fraude. Pour obtenir des renseignements additionnels et des conseils, et pour connaître les mesures que nous prenons pour veiller à la sécurité de votre entreprise, veuillez cliquer [ici](#).

Voici certaines des arnaques et menaces les plus fréquentes.

Vérifiez la source des demandes urgentes de paiement

Méfiez-vous des demandes urgentes de paiement semblant émaner d'un cadre dirigeant de votre entreprise. Dans le contexte actuel, les auteurs de ce type de fraude peuvent invoquer la nécessité de soutenir de proches parents ou des collègues.

Soyez attentif aux demandes de changement touchant les paiements

Prenez garde aux demandes de fournisseurs vous demandant de mettre à jour vos données bancaires. Par exemple, dans un courriel d'arnaque, le prétendu fournisseur pourrait affirmer avoir dû mettre en œuvre les plans de maintien des opérations.

Protégez votre entreprise contre la fraude

Tâches de gestion et administration :

- Poursuivez vos activités de rapprochement courantes.
- Passez en revue les rapports d'audit sur les changements à vos systèmes ou procédés.
- Maintenez la séparation des tâches entre les personnes qui créent et modifient des paiements et celles qui approuvent le transfert ou le déblocage de fonds.
- Établissez des contrôles d'administration conjointe pour vous assurer que les changements critiques touchant les utilisateurs sont gérés par plus d'une personne.

Gestion des communications sur les comptes

- Maintenez le contact avec les fournisseurs et les employés en cas de nouvelle demande de paiement et de demande de changement touchant les comptes (c'est-à-dire, ne confirmez pas les détails par courriel, appelez plutôt la personne concernée).
- Vérifiez l'exactitude des coordonnées du fournisseur indiquées sur la communication reçue (par exemple adresse courriel et numéro de téléphone).

Articles recommandés : [Comment protéger votre entreprise](#)

[L'art de la prévention des fraudes](#)